



# FLASH ACTU

de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Chères consœurs, chers confrères, mesdames, messieurs,

Alors que la désertification sanitaire met en péril notre système de santé, la profession compte plus de 100 000 kinésithérapeutes, professionnels de santé dont les compétences permettent de prévenir et soigner de nombreux problèmes de santé à toutes les étapes de la vie.

Dans le contexte actuel, rappeler l'expertise des kinésithérapeutes et les pathologies que la profession est à même de prendre en charge au quotidien est un enjeu majeur.

**Les kinésithérapeutes sont des acteurs clés de notre système de santé sur lesquels les Français peuvent compter.**

Connaître l'étendue des prises en charge possibles en kinésithérapie et permettre aux kinésithérapeutes de soigner leurs patients dans les meilleures conditions, c'est assurer la qualité des soins, prévenir la perte d'autonomie, mettre en œuvre une politique de santé favorisant la prévention et préserver la santé de nos concitoyens. Les champs d'expertise de la kinésithérapie restent encore trop peu connus des Français.

C'est pour quoi, à l'occasion de la journée mondiale de la kinésithérapie ce jeudi 8 septembre, le Conseil national lance une vaste campagne de communication.



L'objectif de cette campagne est de promouvoir la profession et de rappeler combien les kinésithérapeutes, acteurs majeurs de santé publique, accompagnent les citoyens à toutes les étapes de leur vie, pour les aider à prévenir les maladies et à les traiter quand elles sont présentes. Le message principal que nous souhaitons véhiculer au grand public est que les kinésithérapeutes n'ont pas pour unique vocation de soigner des pathologies liées à la rééducation motrice et fonctionnelle, mais que leur champ d'action est bien plus vaste : prévention, dépistage, diagnostic, prise en charge et traitement de nombreuses autres pathologies.

Cette campagne se compose de plusieurs outils de communication :

### Six visuels illustrant des pathologies différentes

La campagne met en avant six exemples de pathologies sur lesquelles les kinésithérapeutes peuvent intervenir dans le cadre d'une prise en charge concertée et auxquelles les Français ne pensent pas spontanément :

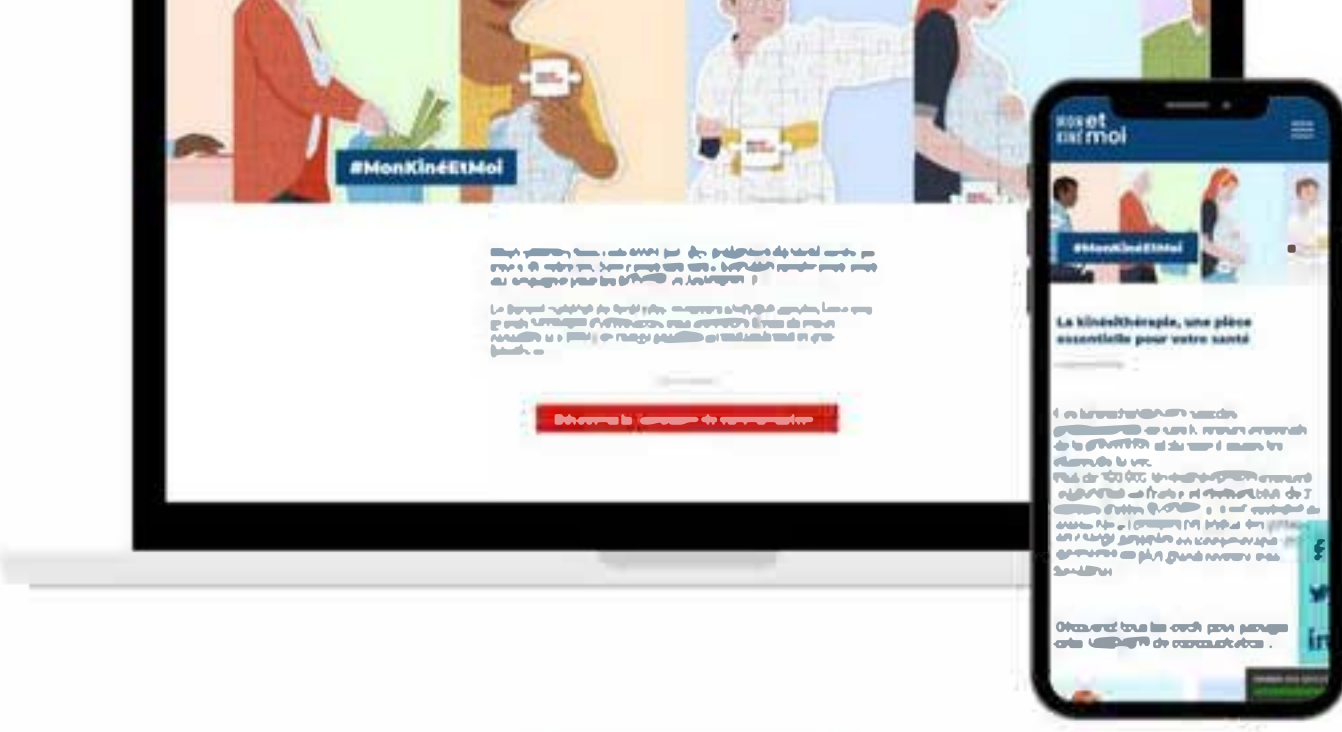
- la prévention de l'obésité ;
- la prévention des troubles de l'équilibre chez la personne âgée ;
- la prise en charge de la rééducation du périnée ;
- la prévention des troubles musculo-squelettiques ;
- la prise en charge des situations de handicap ;
- la prise en charge de la plagiocéphalie chez le nourrisson.



[Télécharger les visuels](#)

### Un site internet dédié au grand public

Un site internet a été créé spécifiquement pour la campagne. Il s'adresse à une cible grand public qui pourra y découvrir l'ensemble des pathologies prises en charge par le kinésithérapeute via une mosaïque des pathologies complémentaires à celles mises en avant dans les affiches.



[Voir le site](#)

### Une vidéo illustrative

Cette vidéo, visant à valoriser les différents types de prises en charge de la profession tout au long de la vie des patients, décrit la place de la kinésithérapie dans la vie d'Anne, de sa naissance à l'âge senior. Celle-ci met en valeur le rôle majeur de la profession à tous les âges de la vie et pour de nombreuses pathologies diverses. La vidéo rappelle enfin que les kinésithérapeutes sont tant des professionnels du soin que de la prévention.



Cette vidéo a été créée avec et sans sous-titre afin de vous permettre de la diffuser dans votre lieu d'exercice.

[Télécharger la vidéo](#)

N'hésitez pas à partager cette campagne "La kinésithérapie, une pièce essentielle pour votre santé" sur vos réseaux sociaux et à utiliser les supports sur votre lieu d'exercice.

Cette campagne fera l'objet d'un important relai sur les réseaux sociaux de l'Ordre.

Le Conseil national de l'ordre



Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Facebook Twitter LinkedIn

Copyright © 2022 Ordre des masseurs-kinésithérapeutes. Tous droits réservés.

Vous recevez cette newsletter parce que vous êtes inscrit(e) à l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes.

[Vous pouvez mettre à jour vos préférences ou vous désinscrire.](#)